

N° 119 - mercredi 27 décembre 2017

ASPTT AMIENS
CYCLISME
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

SPECIAL REPAS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
&
JOURNÉE DU LICENCIÉ 2018



Le comité de l'ASPTT vous invite à prolonger la journée spéciale¹ du **samedi 27 janvier 2018**, par un repas convivial, **avec épouses et enfants**.

Nous avons souhaité maintenir ce rendez-vous de fin d'assemblée en mémoire à notre ami **JEAN**, lui qui s'était tellement investi pour la réussite de cette organisation.

L'objectif de cette soirée est avant tout de permettre à chacun de se retrouver et de partager un grand moment d'amitié **entre nous... et notre ami JEAN**.

Début du repas à « **19 heures** » entièrement cuisiné de façon traditionnelle par nos amis...

« Camille, Martine, Jean-Pierre & Dodo »

- Apéro/Kir
- Salade Périgourdine
- Coq au Vin et son Gratin Dauphinois
- Fromages/Salade
- Dessert : gâteau aux Poires & Chocolat
- Boissons à volonté avec modération :
bière, vin, eau ... café.



La salle communale de Dury ne compte que 100 places disponibles, donc ...

... les 100 premiers inscrits
Pourront participer à ce « festin » ...
En toute simplicité et à la bonne franquette.
(Inscriptions enregistrées par ordre d'arrivée).

¹ Assemblée Générale + Journée du Licencié + Remise des équipements

FESTIN

INSCRIPTION << REPAS AVEC L'ASPTT >>

SAMEDI 27 JANVIER 2018

À partir de 19 Heures

Salle Communale de Dury
Rue LUDWIG STRAUB.

**COUPON A RETOURNER IMPERATIVEMENT POUR
Le LUNDI 15 JANVIER 2018**

(Uniquement les 100 premières inscriptions)

Monsieur & Madame :

- Étaient inscrit au repas du 25 novembre
 - Confirment leur participation
Le règlement du mois de novembre est conservé
 - Ne participeront finalement pas au repas
Leur règlement vous sera remboursé
- N'avaient pas réservé pour le repas de novembre mais demandent leur inscription pour celui de janvier.

- Nombre d'adultes : x 22 € = Euros
- Nombre d'enfants (9 à 12 ans): x 12 € = Euros
- Nombre d'enfants moins 9 ans: x gratuit = 0 Euro
- Total du chèque à l'ordre de l'ASPTT = Euros

Ce coupon réponse est à retourner :

- Par courrier postal exclusivement
- Pour le **LUNDI 15 JANVIER 2018 au plus tard**
- à **DOMINIQUE JACQUEMOUD**
22 La Cavée - 80480 PONT-DE-METZ
- Accompagné du chèque à l'ordre de l'ASPTT
(tout inscription sans chèque de règlement ne sera pas retenue)

Renseignements : Tel 06.30.71.00.48
Tel 03.22.95.36.58

Le Comité